

COMMUNE DE CONDE-SUR-VIRE

2 Place Auguste Grandin – 50890 Condé-sur-Vire

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 19 janvier 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix-neuf janvier à vingt heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent PIEN, Maire.

Présents : Mme Annick ALIX FAUDEMÉR, Mme Esther BEUVE, M. Eric CAUVIN, Mme Catherine COQUELIN, Mme Isabelle DEGUETTE, M. Manoël DUDOUIT, Mme Laurence DUFOUR, M. Alain EUDES, Mme Sylvie GAUTIER, M. Joël GAUTIER, M. Emmanuel JAMARD, Mme Nathalie LECLER, Mme Nathalie LECUIR, M. Franck LEGIGAN, M. Alain LENESLEY, Mme Martine LEPAGE, M. Cyril PANIEL, M. Laurent PIEN, Mme Pierrette POUSSET, Mme Martine SAVARY, Mme Aurélie VERGIN

Excusés : Mme Sylvie ASSELIN, M. Pierrick DELACOTTE qui a donné pouvoir à Mme Pierrette POUSSET, M. Sébastien LEMONNIER, M. Gilles MALICOT, M. Vivek SINGH qui a donné pouvoir à Mme Nathalie LECUIR, Mme Laëtitia VIVIER qui a donné pouvoir à M. Emmanuel JAMARD

Absents : M. Yann LECUYER, M. Serge LEMONNIER

Secrétaire de séance : Mme Isabelle DEGUETTE

Date de convocation : 12 janvier 2023

Date d'affichage du procès-verbal : 26 janvier 2023

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 21

Pouvoirs : 3

Votants : 24

Délib. n°2023-005 : Finances - approbation des tarifs communaux 2023 (modification)

Par délibération n°2022-083 du 15/12/2022, les tarifs communaux ont été approuvés pour 2023. Il convient d'y apporter dès maintenant une modification pour corriger certains tarifs de la salle Condé Espace. Les Pack son et Pack lumière s'avèrent insuffisants par rapport au travail de montage nécessaire et à l'amortissement des matériels concernés. Il est donc proposé de revoir à la hausse ces deux lignes de tarif pour 2023 comme suit :

Avant

	Tous publics	Associations commune
Pack son (par jour)	150 €	75 €
Pack lumière (par jour)	150 €	75 €

Après

	Tous publics	Associations commune
Pack son (par jour) sauf réunions ou AG = 100 € / 50 €	200 €	100 €
Pack lumière (par jour) sauf réunions ou AG = 150 € / 75 €	350 €	175 €

Après délibération, le Conseil municipal :

DECIDE

- Approuver la modification des tarifs de la salle Condé espace comme indiqué ci-dessus pour une entrée en vigueur rétroactive au 1^{er} janvier 2023.

Envoyé en préfecture le 30/01/2023

Reçu en préfecture le 30/01/2023

Publié le

ID : 050-200063592-20230119-DELIB2023_005-AI

S²LO

Pour : 24

Contre :

Abstentions :

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,
Laurent PIEN

